



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
21 septembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-septième session

Genève, 15-28 septembre 2010

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Le développement économique en Afrique: La coopération Sud-Sud:

L'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement

**Projet de rapport du Conseil du commerce et du
développement sur sa cinquante-septième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 15 au 28 septembre 2010

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Résumé du Président	2
Le développement économique en Afrique: La coopération Sud-Sud: L'Afrique et les nouvelles formes de partenariat	2

II. Résumé du Président

Le développement économique en Afrique: La coopération Sud-Sud: L'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement

1. Le Conseil du commerce et du développement a tenu une réunion-débat de haut niveau et un débat interactif sur la coopération Sud-Sud: L'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement. Le *Rapport 2010 sur le développement économique en Afrique*, publié sur le même thème par le secrétariat de la CNUCED, a servi de base aux discussions et au débat. L'argument développé dans le rapport était que la coopération Sud-Sud pouvait accroître la capacité de l'Afrique de faire face à ses problèmes de développement, mais que pour tirer pleinement parti de ses effets bénéfiques, la coopération devrait être davantage axée sur la transformation économique et le développement des capacités productives dans la région.

2. Plusieurs participants ont fait observer que la coopération entre l'Afrique et les pays du Sud était très ancienne, mais que cette relation s'était modifiée du point de vue qualitatif au cours des dernières années. En particulier, la coopération entre l'Afrique et les autres régions en développement était devenue plus importante dans le domaine économique que sur le plan politique, le commerce étant le principal vecteur des relations nouées. Le rôle de la coopération technique dans le partenariat croissant entre l'Afrique et les pays en développement d'autres régions a aussi été souligné.

3. De nombreux participants ont estimé que la coopération entre l'Afrique et les pays du Sud avait aidé le continent à combler des lacunes dans des domaines essentiels délaissés par les partenaires traditionnels. Dans ce contexte, ils se sont félicités que les pays en développement partenaires de l'Afrique aient accru leurs investissements dans l'infrastructure et la production au moment où les partenaires traditionnels s'intéressaient davantage au secteur sociaux qu'à la production. Ils étaient aussi d'avis que les relations accrues de l'Afrique avec les pays en développement d'autres régions avaient donné espoir au continent et devraient être bien accueillies et renforcées.

4. Le rôle de la coopération entre l'Afrique et les pays du Sud dans le renforcement de la résilience de la région face aux chocs extérieurs a aussi été examiné. On a fait observer que la coopération avec les pays en développement avait permis à l'Afrique de diversifier ses marchés d'exportation, réduisant aussi la vulnérabilité particulière de certains pays. En outre, l'un des enseignements de la crise financière était que le monde ne pouvait plus dépendre des pays développés comme seul moteur de la croissance. Les grands pays en développement enregistraient un taux de croissance supérieur à celui des pays développés et étaient pressentis comme devant jouer les premiers rôles dans la sortie de la crise actuelle. Les pays africains devraient donc accroître leur coopération avec les autres pays en développement afin de renforcer leur résilience face aux chocs.

5. Les participants craignaient que la coopération de l'Afrique avec d'autres régions en développement ne renforce la dépendance du continent à l'égard des produits de base et ne reproduise le modèle actuel des relations commerciales de l'Afrique avec les pays développés, caractérisé par l'exportation de produits de base et l'importation d'articles manufacturés. À ce propos, ils ont souligné la nécessité pour l'Afrique et les pays en développement qui sont ses partenaires d'inverser cette tendance. Ils ont aussi appelé de leurs vœux une augmentation des investissements dans l'infrastructure, le transfert de technologies adaptées et un appui à l'intégration régionale. Compte tenu de l'importance de l'intégration régionale pour le développement de l'Afrique, les pays en développement

partenaires étaient invités instamment à veiller à ce que l'accroissement de leur coopération avec la région renforce les efforts d'intégration régionale, au lieu de les entraver.

6. De nombreux participants ont appelé les pays africains à adopter une stratégie bien définie de coopération avec leurs partenaires en développement pour s'assurer que leurs besoins en matière de développement sont satisfaits. Les participants ont aussi souligné la nécessité pour les pays en développement d'établir des règles claires en matière de coopération Sud-Sud afin que les partenariats soient plus constructifs et que toutes les parties en retirent des avantages.

7. Plusieurs participants ont fait observer que la coopération entre l'Afrique et les pays du Sud serait davantage bénéfique à la région si elle appuyait les priorités de développement des pays africains et évitait les travers des partenariats des pays africains avec les pays développés. Parmi ces travers figuraient la priorité que les pays développés accordent désormais aux secteurs sociaux par rapport à la production, l'accent mis par ces pays sur les programmes nationaux au détriment de l'intégration régionale, le transfert insuffisant et inadapté de technologies et la dépendance croissante de l'Afrique à l'égard des produits de base. Les participants ont aussi insisté sur la nécessité d'élargir la coopération aux petits pays et aux secteurs autres que celui des ressources. Il a aussi été souligné que l'absence d'informations et de statistiques fiables sur la coopération entre l'Afrique et le Sud empêchait une évaluation rigoureuse de l'impact de ces partenariats.

8. Les participants ont fait observer que la coopération entre l'Afrique et les pays du Sud était complémentaire des relations avec les pays développés et ne les remplaçait pas. Ils ont donc appelé les pays développés à soutenir cette coopération, éventuellement en renforçant la coopération triangulaire et en partageant leur expérience dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de développement et de réduction de la pauvreté. Ils ont aussi invité les pays développés à donner une image plus positive de l'Afrique en tant que moyen important d'attirer l'investissement et de renforcer la croissance dans la région.

9. Les participants ont accueilli avec satisfaction les recommandations formulées dans le rapport et ont remercié la CNUCED d'avoir rédigé un rapport si approfondi et suscitant autant la réflexion sur une question d'actualité très importante. Ils ont prié instamment la CNUCED de se servir des recommandations formulées dans ce rapport pour nourrir le débat sur la question et accroître la collaboration entre l'Afrique et les pays en transition. Il a été fait observer que tous les avantages que procure le Système global de préférences commerciales (SGPC) entre pays en développement n'avaient pas été pleinement exploités. À ce propos, plusieurs participants ont demandé à la CNUCED d'examiner de près les cadres actuels de coopération et de partenariat en vue d'en faire des moteurs plus efficaces du développement économique.

10. Les participants ont souligné la nécessité pour la CNUCED de poursuivre ses travaux de recherche sur l'Afrique et d'être tournée vers l'avenir. Dans ce contexte, on a fait observer que l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) se rapprochait à grands pas et que la CNUCED devrait aider les pays africains à concevoir la stratégie à mettre en œuvre après 2015. Les participants ont aussi appelé le Secrétaire général de la CNUCED à revoir les ressources humaines nécessaires à la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux et de présenter à la prochaine session ordinaire du Conseil du commerce et du développement un plan visant à affecter à la Division des ressources adéquates, tout en conservant le montant global convenu du budget de la CNUCED.